

Opticien Mobile coordinateur en santé visuelle

Opticien de santé à domicile, il exerce auprès d'une clientèle active comme d'une patientèle fragile, et coordonne le parcours en santé visuelle du porteur de lunettes.

LE PROFIL

Autonome

Intègre

Responsable

Passionné

Ambitieux

Bienveillant

LES MISSIONS PRINCIPALES

Faciliter l'accès à la santé visuelle, pour tous, avec bienveillance

- **Evaluation des besoins** sur les lieux de vie ou de travail par la vérification systématique des acuités visuelles.
- **Coordination de la prise en charge** du client-patient en lien avec les professionnels de santé, les familles ou les tuteurs légaux.
- **Conseil et orientation de chaque client-patient** dans le choix d'un équipement optique adapté à ses besoins.
- **Faire connaître son service** au plus grand nombre sur son territoire
- **Respect des conditions d'exécution de la norme AFNOR NF Service "Services aux personnes à domicile"**, qui certifié la qualité du service.

LES LIEUX D'INTERVENTION



Résidences services seniors



Etablissements médico-sociaux



Domicile



Entreprises



Secteur du handicap

LES VALEURS À PARTAGER



Engagement



Excellence



Innovation



Proximité

LES COMPÉTENCES

SOCIALES



Empathie et pédagogie



Aisance relationnelle et écoute active



Orientation client

TECHNIQUES & SANTÉ



Examen de vue et prise de mesures



Connaissance principales pathologies



Fonctionnement technologie des verres

LE + Compétence basse vision

ENTREPRENEURIALES



Optimisme et résilience



Proactivité et engagement



Organisation et prise d'initiative

LA FORMATION



DIPLÔME OBLIGATOIRE

BTS Opticien-Lunetier à minima, éventuellement complété par une licence ou un master.

LE TYPE DE CONTRAT

FRANCHISE

Création d'une société et signature d'un contrat d'une durée de 5 ans pour bénéficier des outils et de l'accompagnement complet proposé par Les Opticiens Mobiles.

LES HORAIRES



Une activité à temps plein.

Travail du lundi au vendredi, et week-end libres !

LA RÉMUNÉRATION

Entre 1 800 € et 2 500 € nets/mois, et jusqu'à 3500 € nets/mois après plusieurs mois d'activité et si les bonnes pratiques sont suivies.



EN PRATIQUE

Être titulaire du permis B

Vous aussi, devenez un opticien aux petits soins !

hello@lesopticiensmobiles.com

04 82 90 49 79

LES
OPTICIENS
MOBILES